

LIEN ALLAITANT

LE JOURNAL DES PRODUCTEURS DE VIANDE 27-76



N° 56 - Juin 2019

Sommaire

- LES MARCHÉS P. 1
- TECHNIQUE P. 2
 - La contention : sécurité et bien-être
- TÉMOIGNAGES P. 3
 - Philippe Baudoin (Vatteville-la-Rue)
 - M. Larivière (Mesnil-en-Ouche)
- ÉVÈNEMENT P. 4
 - NatUp : fusion de Cap Seine et d'Interfaces Céréales
 - Bilan du forum de races à viande de Forges les Eaux
 - Naissance d'ELVEA Normandie

►► La contention au pâturage : un équipement nécessaire



Il est très important d'être équipé en contention au pâturage pour la sécurité des éleveurs, mais aussi des animaux, lors du chargement pour la rentrée aux bâtiments. C'est également un gain de temps considérable lorsque les bovins ont l'habitude de rentrer et sortir quotidiennement du parc durant le temps de pâturage. Avoir la place de mettre l'abreuvoir et le râtelier à foin

dans la contention facilite la manœuvre pour le passage des animaux dans le parc.

Pour le pâturage, il existe aujourd'hui de la contention fixe et mobile pour les éleveurs ne pouvant pas installer de parcs dans tous leurs herbages. Le système de barrière amovible pour la contention mobile peut s'adapter à toutes les pâtures.

Être équipé en contention est aujourd'hui incontournable, d'autant plus que la main d'œuvre en élevage bovin est en diminution. C'est un investissement auquel il ne faut pas réfléchir à deux fois. ■

*Eric DUJARDIN
Président d'EIVÉA 76*

Les marchés ►► Commerce calme

La consommation

La consommation de viande bovine des Français a augmenté en 2018 après plusieurs années de baisse. Les statistiques font état d'une hausse de 1,1 % qui se poursuit depuis le début de l'année 2019.

Toutefois, les choix des consommateurs évoluent et s'orientent pour la plupart vers la viande transformée et/ou préparée. Cette transformation valorise plutôt l'avant de l'animal.

En 2018, les Français ont consommé en moyenne 87,5 kg de viande équivalent carcasse par an dont 23,1 kg de bœuf.

Les femelles

La disponibilité en femelles de race allaitante ou de race laitière diminue. La meilleure conjoncture laitière limite la décapitalisation. Cela se fait ressentir sur les tarifs des

femelles allaitantes (charolaise et limousine) avec pour effet des tarifs en légère hausse. Selon les catégories, les délais entre achats et abattages peuvent être longs.

Les tarifs sont en hausse de 2 à 4 % depuis le début de l'année par rapport à 2018.

Les jeunes bovins

Depuis quelques semaines, la baisse saisonnière traditionnelle se fait ressentir malgré des exportations en hausse de 17 % depuis 1 an. Cette dynamique est notamment due aux achats actuels d'Israël (vif), de Grèce et d'Allemagne (carcasse). L'export vers la Turquie est, quant à lui, plutôt en berne (- 28 %).

Courant 2019, la disponibilité en jeunes bovins sera limitée suite à la baisse des naissances en 2018 (aléas climatiques, progression de la décapitalisation). Cela conduira, d'après certains rapports (Interbev

et FranceAgriMer), à des cours haussiers au second semestre 2019.

Les broutards

Les tarifs actuels sont reconduits car l'offre est limitée et la demande extérieure de broutards français est toujours présente. Les broutards charolais (+ 350 kg) se valorisent en cotation nationale aux alentours de 2,80 € et de 2,90 €/kg vif pour les broutards limousins (+ 300 kg).

Le nombre de naissances augmente. 19 000 veaux supplémentaires sont nés en 1 an. On prévoit donc une plus grande disponibilité de broutards en fin d'été et d'automne. La demande de l'export influencera les cours en sortie d'été. ■

*Christophe JOSEPH
NatUp*

Sources : FranceAgriMer, Normabev.

Une contention bien pensée limite les risques d'accident et augmente le bien-être de l'éleveur et de ses animaux en diminuant le stress. Selon la Direction des études, des répertoires et des statistiques de la MSA parue en 2012, 46 % des accidents du travail surviennent dans des élevages de bovins et 48 % des victimes d'accidents mortels du travail étaient des éleveurs de bovins.

Construire un système de contention

L'idéal pour une bonne contention, qu'elle soit fixe ou mobile, est un parc d'attente, un couloir de contention et un parc de rassemblement.

Tout d'abord, il faut bien réfléchir au positionnement de la contention. Tenir compte de la déclivité du terrain, de l'entrée de la parcelle et des haies autour. De plus, le nombre et le type d'animaux qui vont circuler dans le parc sont importants à prendre en compte.

Une contention fixe permet d'aménager un parc solide avec des matériaux de récupération peu coûteux (barrières d'autoroute, traverses de chemin de fer...). Toutefois, une fois en place elle ne sera plus modulable. Une contention mobile sera plus adaptable et particulièrement intéressante pour des exploitations ayant un parcellaire morcelé. Un système de fixation au sol limitera les vols d'opportunité.



La surface

La surface du parc devra être adaptée au nombre d'animaux manipulés. Il faut compter 1,5 m² par bovin et 2,5 m² pour une vache avec son veau. Pour la contention mobile, souvent les constructeurs proposent des jeux de 8 à 10 barrières de 2 à 2,5 m de longueur permettant ainsi de regrouper 10 à 15 animaux.

La forme

D'une manière générale, la forme allongée est la plus adaptée pour canaliser les animaux et éviter les mouvements tournants. De plus, il est conseillé de supprimer les angles où les animaux ont tendance à se réfugier. Les formes rondes sont également recommandées pour les bovins et présentent l'avantage de prendre moins de place au sol. De plus, afin de faciliter l'entrée des animaux dans le couloir, il ne faut pas qu'il soit dans l'alignement du parc d'attente. Si le bovin voit le fond du parc, il aura en effet tendance à refuser d'y aller.

Les passages d'homme

L'intégration de 2 passages d'homme est indispensable. Le mieux est qu'ils soient placés en opposition les uns aux autres. Cela permettra de traverser facilement le parc et d'en sortir rapidement si nécessaire. La dimension conseillée est de 35 cm permettant le passage avec un seau à bout de bras.

Un système anti-recul

En l'absence de cage de contention individuelle, une barre anti-recul placée dans le couloir permettra de bloquer l'animal. Des systèmes simples de crémaillères sont particulièrement efficaces. ■

Carole SIMON
Chambre d'agriculture

Sources : CCMSA.

Pas de nourrisseurs à veaux dans le parc de contention

Les nourrisseurs à veaux n'ont pas leur place dans les parcs de contention. En effet, le risque est que seuls les plus gros monopolisent l'accès au nourrisseur au détriment des autres. Pour éviter ce problème, un accès ouvert de tous côtés avec seulement des poteaux et barres pour empêcher les mères d'y accéder sera plus approprié. ■

Les aides possibles

En Seine-Maritime : pour les exploitants dont l'élevage représente au moins 50 % du chiffre d'affaires, le dispositif « Aide aux petits investissements » du Département attribue une subvention de 40 à 45 % (plafond 3 000 € et 4 500 € pour les JA) du montant hors taxes de l'investissement qui doit être strictement inférieur à 10 000 €.

Dans l'Eure : le dispositif « Aide départementale pour les investissements agricoles » attribue des aides au cas par cas. Le montant d'investissement doit être compris entre 500 et 10 000 € HT.

De plus, vous pouvez également bénéficier de « l'Aide Financière Simplifiée Agricole » (AFSA) qui est un dispositif d'accompagnement de la MSA. Elle vise à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises (TPE) agricoles. Le plafond d'aide est de 3 000 €. ■

Témoignage ► Philippe Baudoin, éleveur viande à Vatteville-la-Rue (76)

Philippe Baudoin et son épouse sont éleveurs en Vallée de Seine. L'exploitation est essentiellement herbagère (103 ha de prairies). Un troupeau allaitant est présent sur l'exploitation complété par un atelier de bœufs normands (environ 70 veaux achetés et élevés par an).

« Sur mon exploitation, je dispose de 2 grands parcs de contention pour mon cheptel de 240 bêtes en moyenne, nourries essentiellement à l'herbe.

Une bonne contention chez moi est indispensable. J'effectue de nombreuses manipulations dans mes parcs chaque année : tout d'abord le chargement et le déchargement de mes animaux, la vermifugation, le sevrage ainsi que le tri pour l'abattoir.

Mon premier parc est situé à proximité de mon corps de ferme. Il est en partie couvert et me permet d'effectuer les interventions, les vêlages et les soins (parc de vêlage et infirmerie).

Mon second parc est situé au milieu d'un îlot de 45 ha de prairies.

Je l'ai construit en 2008 avec mon salarié. Il a nécessité une bonne semaine de travail et fait 120 m² environ.

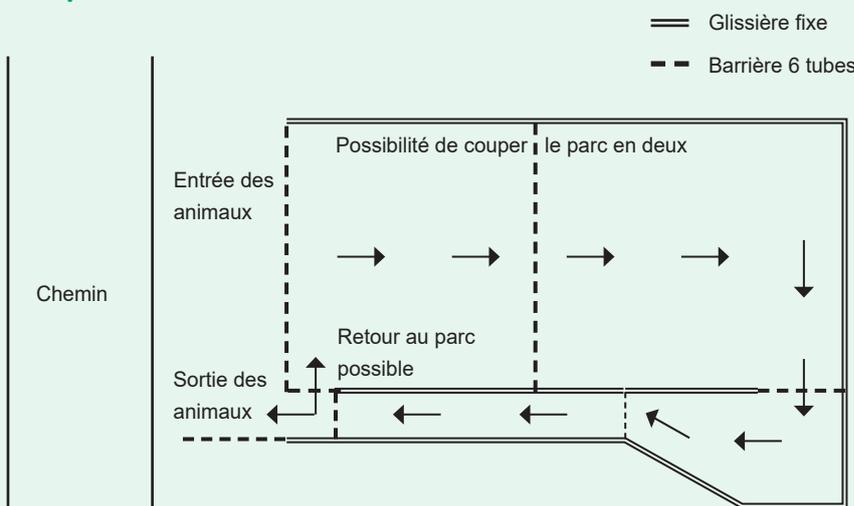
Ce parc mesure 17,20 mètres sur 8 mètres. Equipé de barrières amovibles, il permet de moduler la surface en fonction du nombre d'animaux. Il peut facilement accueillir 30 bovins adultes et il est très robuste. L'entretien est minime hormis un ré-encaissement de temps à autre compte tenu de la nature humide du sol.

Ces deux parcs me permettent d'intervenir seul ou à plusieurs en toute sécurité ». ■

Témoignage recueilli par la section bovine de NatUp



Le parc de contention de 120 m²



Témoignage ► M. Larivière, éleveur allaitant au Mesnil-en-Ouche (27)

M. Larivière utilise un dispositif de contention mobile, acheté par 6 éleveurs, dans le cadre d'une CUMA. Il témoigne en tant que responsable et utilisateur régulier de ce matériel.

« Lorsque la 1^{ère} campagne de vaccination contre la FCO a été mise en place pendant l'été 2009, nous avons dû reprendre les animaux dans les prairies. Avec 5 collègues, nous avons rapidement envisagé de nous équiper d'un parc de contention mobile dans le cadre de notre CUMA.

Grâce à une subvention intéressante, dans le cadre d'un investissement collectif (45 %), nous avons acheté un couloir mobile en plus du parc pour un investissement total de 13 000 € HT.

Le parc, équipé de 17 barrières, est le plus utilisé par les éleveurs du groupe. Nous avons choisi des barrières de 2 m, pas trop lourdes pour qu'elles puissent être manipulées par une seule personne.

Pour ma part, j'utilise le parc à l'automne, pour la rentrée des animaux. Il me faut environ 15 minutes pour l'installer. Je le dispose

quelques jours avant de rentrer les animaux. Je l'installe à un endroit bien fréquenté de la parcelle pour que les animaux aient le temps de s'habituer. Et si besoin, je leur mets à manger dans le parc. Ce dispositif me permet de manipuler seul, rapidement et en toute sécurité mes lots de vaches et de veaux ainsi que mes génisses.

Avec le parc, je peux rassembler seul 15 génisses de 2 ans. Pour les lots plus importants, j'ajoute le couloir au bout du parc. Si besoin, on pourra bien sûr racheter quelques barrières de plus.

Pour mes collègues et moi, ce dispositif nous coûte 150 €/an et par exploitation. C'est vraiment un investissement rentable et nous serions tous prêts à le renouveler si besoin ».

*Témoignage recueilli par Régis LAFFAY
Chambre d'agriculture*

Le 7 décembre 2018, Cap Seine et Interfaces Céréales ont fusionné pour devenir NatUp.

Les deux coopératives se sont retrouvées autour de visions et de valeurs communes et se sont regroupées pour former ensemble un nouveau modèle coopératif résilient, innovant et en mouvement.

Aujourd'hui, NatUp c'est 7000 adhérents, 1550 salariés, 220 sites implantés sur 8 départements (Seine-Maritime, Eure, Somme, Oise, Eure-et-Loir, les Yvelines et le Val d'Oise).

Le nouveau groupe collectera plus de 2 millions de tonnes de grains et 51 000 bovins et ovins par le biais de ses sections bovines et ovines. NatUp est également leader national sur les pommes de terre de 1^{ère} gamme et les légumes de 5^{ème} gamme et le premier producteur européen de non-tissés à base de fibres naturelles. ■

La section bovine NatUp

Races à viande ► Le forum de Forges les Eaux attire du monde

Comme chaque année, l'Association Promotion des races à viande et la FNSEA 76 ont mis leurs énergies en commun pour présenter des animaux sélectionnés de race à viande.

Le concours d'animaux de boucherie a été un succès avec plus d'animaux que d'habitude. En revanche, côté reproducteurs, les éleveurs ont peiné à mobiliser leurs troupes. Pierre-Luc Pivert, président de l'association promotion des races à viande, avait la présentation la plus importante en proposant 9 animaux de race limousine de 12 à 30 mois. Deux autres élevages de limousines étaient présents : Marie Bils de Rebets et l'EARL de la Muette à Boos. En charolais, le GAEC de la Mare aux Ifs et le GAEC des Charmilles nous ont présenté 7 animaux. Les éleveurs de Blondes d'Aquitaine, le GAEC Roux de Ponts et Marais et Baptiste Caillouel des Monts du Roumois nous ont proposé 4 animaux. L'élevage Roussel d'Anvéville nous a présenté un animal de race salers. Au final, ce sont 35 éleveurs qui nous ont présenté plus de 150 animaux sous les



halles du Marché de Forges les Eaux mises à disposition par Michel Lejeune, maire de la commune. ■

*Carole SIMON
Chambre d'agriculture*

Naissance d'ELVEA Normandie

La fusion d'ELVEA27 et de l'OPVN a été votée suite aux assemblées extraordinaires des deux associations. ELVEA Normandie permet la réunification des départements du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, regroupant ainsi 700 élevages et 45 acheteurs.

Cette réunification répond à des besoins humains et surtout à une demande de regroupement de la région afin de créer une identité commune au niveau de la Normandie.

Pour finaliser cette nouvelle identité et démontrer notre motivation pour assurer le meilleur service à nos adhérents, lors de l'assemblée extraordinaire du 28 mars 2019, l'OPVN est devenue ELVEA Normandie. Le siège se trouve à Alençon avec un bureau à Bernay. Aurore, Armand et Virginie sont à votre disposition. ■

*Sylvain CHARDON
Président d'ELVEA Normandie*

LES SYNDICATS DE RACE ET LEURS PRÉSIDENTS

Charolais 76 :
S. QUIBEUF - 06 71 10 44 81
Charolais 27 :
P. PETIT - 06 84 88 71 60
Limousin :
A. GRISEL - 06 25 08 30 15
Rouge des Prés :
T. FERMENT - 06 22 75 79 41
Salers :
E. MASSU - 06 32 02 16 64
Promotion des races à viande :
P-L PIVERT - 06 11 11 18 97

LE LIEN ALLAITANT

Coordination :
Chambres d'agriculture de Normandie -
Pôle Élevage - Carole SIMON
6 rue des Roquemonts
CS 45346
14053 CAEN Cedex 4
Maquette : SR Com/IP/CSK CRAN
Mise en page : modusdicendi.com
Photos : CANs, ELVEA 76, NatUp
Tirage : 2 000 exemplaires

Le pôle allaitant
Organisations de producteurs :



CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE



PERFORMANCE & GENÈSE EN AGRICULTURE

